



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CHEM/AC.1/10
22 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Réunion d'experts concernant le projet pilote
de démonstration du nettoyage environnemental
de certains sites pollués par des produits chimiques

Huitième session, 30 octobre 2000

RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION

Introduction

1. La huitième session de la Réunion d'experts s'est tenue le 30 octobre 2000 à Genève, avant la première session du *Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise*. Cette huitième session était en fait une session technique de l'Équipe spéciale sur le Projet pilote, à laquelle n'ont participé que des personnes invitées, notamment des représentants d'autres organismes.
2. Des représentants des pays suivants ont participé à la session : France, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Turquie. Un représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) y a également pris part. Le représentant de la Slovaquie s'est également exprimé au nom du Centre international pour la science et la haute technologie (CIS), institution relevant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

GE.00-33096 (F)

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

3. La Réunion a adopté son ordre du jour provisoire. M. Viktor Mejstřík (République tchèque), président de l'Équipe spéciale, a demandé à être remplacé. Il a proposé la candidature de M. Martin Murin (Slovaquie), qui a été dûment élu. Les participants ont estimé pouvoir se passer de vice-président.

Point 1 Informer les participants de la position de la CEE-ONU concernant les activités futures dans le domaine de la décontamination des sols et les inviter à faire connaître leurs points de vue et à formuler des recommandations

4. Le secrétariat a informé la Réunion d'experts que, conformément aux décisions prises par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, certaines ressources du secrétariat devaient être réaffectées au Programme de travail du *Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise*. Après le départ à la retraite de l'actuel secrétaire du Programme de la CEE-ONU relatif à la chimie, prévu dans quelques mois, le poste serait redéfini en conséquence.

5. Dans le cadre de la CEE-ONU, l'Unité de coordination des activités opérationnelles a manifesté un vif intérêt pour le projet en question. Un représentant de cette unité, laquelle relevait anciennement de la Division de l'environnement de la CEE-ONU, était présent à la Réunion, pour témoigner de cet intérêt et présenter aux experts un rappel des faits. Les participants ont estimé qu'il y avait lieu de se féliciter de la possibilité ainsi offerte et qu'il convenait de l'étudier plus avant. Le contact entre l'Unité de coordination et le président sera maintenu afin d'assurer le suivi de cette question. Par ailleurs, le président a ultérieurement fait connaître son point de vue au Directeur de la Division du commerce de la CEE-ONU.

Point 2 Présenter de nouveaux organismes qu'une participation aux travaux de la CEE-ONU relatifs à la décontamination des sols pourrait intéresser et les mettre en contact avec les experts déjà engagés

6. Deux autres organismes des Nations Unies avaient témoigné un certain intérêt envers le Projet pilote. Des représentants de ces organismes avaient été invités à participer à la Réunion :

- Le Centre international pour la science et la haute technologie, institution relevant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (CIS-ONUDI), installé à Trieste (Italie), n'a pas été en mesure de participer à la session en raison de difficultés de calendrier de dernière minute, mais il avait demandé au président de la Réunion d'experts (qui s'était récemment rendu au CIS-ONUDI) de le représenter. Le CIS-ONUDI, qui a une grande expérience en matière de décontamination des sols, a créé un Groupe de travail sur cette question. Il pourrait fournir une certaine assistance financière aux délégués qui souhaitent participer à des réunions et à des séminaires, ou éventuellement prêter son concours à un nombre limité d'experts pour l'inspection de sites. Il pourrait également apporter des connaissances techniques, mais il ne dispose pas de l'infrastructure suffisante (services de secrétariat ou installations de conférence) pour assumer intégralement la responsabilité du projet.

- Le Représentant du Bureau des produits chimiques, qui relève du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et est installé à Genève, a indiqué que ses ressources limitées ne lui permettaient pas d'élargir ses activités à la réalisation du Projet pilote. Ce bureau s'occupe principalement d'assurer les services nécessaires à l'application des diverses conventions relevant aujourd'hui du PNUE. Le président de la Réunion d'experts a indiqué pour sa part qu'il souhaitait maintenir les relations avec le PNUE, tâche dont il se chargerait personnellement.

Point 3 Fournir des informations à jour sur les sites concernés par le projet pilote

7. Un projet de *Rapport intérimaire sur le projet pilote de démonstration du nettoyage environnemental de certains sites pollués par des produits chimiques* établi par le secrétariat a été présenté. Ce rapport comportait des détails sur les huit sites prioritaires et une liste de 40 sites actuels. Il sera diffusé en tant que document des Nations Unies (publication non destinée à la vente) sous sa forme définitive une fois les commentaires des participants et de leurs collègues parvenus au secrétariat. Un résumé analytique sera établi et inséré au début du document. Il a également été suggéré que le questionnaire sur l'évaluation des sites figure en appendice au rapport et qu'une brève description des objectifs du projet soit fournie dans l'introduction.

8. Le nettoyage du site de Synthesia (République tchèque) commencera dans quelques mois. Ce site est l'un des plus vastes de la République tchèque, et 25 millions de dollars des États-Unis sont désormais disponibles pour engager la première étape du nettoyage, qui durera près de trois ans. Le coût estimatif total avoisine les 50 millions de dollars. Deux cent cinquante mille tonnes de déchets devront être déplacées; de plus amples détails sont fournis à ce sujet dans le projet de *Rapport intérimaire* mentionné ci-dessus. Un appel d'offres international a été lancé pour les travaux à accomplir.

9. Un site en Albanie a été inspecté par deux ingénieurs de GEOTest Brno, dont l'un est membre de l'Équipe spéciale. Il s'agit d'une vieille installation de métallisation, et le sol est pollué par des métaux lourds, principalement du chrome. On ne sait pas encore sous quelle forme se présente la pollution par le chrome. Une proposition sera élaborée pour ce site dans les semaines à venir.

10. Sur le site de Chemolak, en Slovaquie, aucun progrès n'a été enregistré depuis la parution du dernier rapport; vu le ralentissement des affaires, les questions relatives à l'environnement ne sont plus guère prioritaires. En revanche, des progrès sensibles ont été enregistrés sur le site de Chemko Strazske; un procédé d'élimination des PCB ne faisant pas appel à la combustion permettra d'éliminer 1 000 tonnes de PCB stockées sur le site. Ce procédé sera acheté ou exploité sous licence par la compagnie.

11. Un bilan de la situation sur le site bulgare de Bulcolor a été présenté. Le représentant de l'Unité de coordination a proposé son entremise pour obtenir un financement par le biais du Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Bulgarie. Le suivi de cette question sera assuré par le représentant suisse de l'Équipe spéciale, avec le concours de l'Unité de coordination.

12. Le secrétariat a indiqué que le site d'Incukalns, en Lettonie, avait reçu une subvention de 120 000 euros du bureau régional pour l'environnement de la Région wallonne (Belgique), grâce notamment à une recommandation adressée à cet organisme par la CEE-ONU. Cette somme permettra de commencer l'élimination des goudrons résiduels issus de la production d'acide sulfurique.

13. Le site de D4D Wire Works à Miskolc (Hongrie) a été officiellement déclaré par le Gouvernement hongrois comme complètement nettoyé; toutefois, la CEE-ONU n'a pas reçu de rapport concernant ce nettoyage. Les propriétaires du site ou le Gouvernement hongrois devront en établir un à l'intention des membres de l'Équipe spéciale.

Point 4 Plan pour l'avenir, notamment relations avec l'Équipe de spécialistes de CHEMISEED, réactualisation du Séminaire de Paris et possibilité d'organiser des réunions analogues

14. De nombreuses propositions ont été formulées en vue de la poursuite du projet dans un cadre donné, de préférence au sein de la CEE-ONU. Une Équipe de spécialistes de CHEMISEED a été créée par le *Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise*. Elle sera chargée, au sein de la CEE-ONU, de reprendre ce projet et, le cas échéant, certains des points qui relevaient auparavant du *Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique* et concernaient les aspects écologiques de cette industrie (*Répertoire* et séminaires sur la décontamination des sols). Il a été demandé que la session finale du Groupe spécial d'experts, prévue du 25 au 27 avril 2001, soit reprogrammée et se tienne la seule journée du 23 mars 2001 après la deuxième session du *Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise* (WP.8, 21 et 22 mars 2001).

15. Les participants ont recommandé que le Projet pilote soit inscrit au programme du Groupe de travail, comme relevant de l'Équipe de spécialistes de CHEMISEED, qui restera responsable des orientations; le secrétariat sera installé auprès de l'Unité de coordination des activités opérationnelles. Les travaux seront maintenus ou renforcés en tant qu'activité commune de la CEE-ONU et du CIS-ONUDI.

16. Pour la mise en œuvre des projets, l'on cherchera à coopérer avec d'autres organismes internationaux (PNUE, OMS, ISPRA, Union européenne, USAID, CDSM-OTAN, etc.) en fonction des besoins du programme. En particulier, l'on s'efforcera d'instaurer une étroite collaboration avec les bureaux régionaux du PNUD.

Séminaire sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la régénération des sols et eaux souterraines pollués (Paris, 13-15 mars 2001)

17. La délégation française a rendu compte des préparatifs du Séminaire. Des intervenants et des présentateurs d'affiches ont déjà envoyé 90 résumés. Le secrétariat fait actuellement procéder à leur traduction dans trois langues de la CEE-ONU. La brochure du Séminaire a été distribuée à la presse et à tous les auteurs de résumés. Le secrétariat fournira des services d'interprétation, dont le coût sera pris en charge par le Comité français d'organisation. Tous les autres préparatifs du Séminaire sont en cours.

18. En principe, le prochain séminaire de la série aura lieu au printemps 2003. Une autre série de séminaires organisés par le TNO aux Pays-Bas et par le FZK en Allemagne sur un thème quasiment identique (CONSOIL) devrait se tenir à la même période. Le secrétariat a organisé une réunion entre le Comité français d'organisation et celui du Séminaire CONSOIL pour examiner la possibilité de mettre sur pied un séminaire commun¹. Les Ministères français de l'environnement et de l'industrie sont, en principe, favorables à une telle coopération et souhaiteraient accueillir un séminaire commun, éventuellement à Lille en 2003. Ils seraient très heureux de pouvoir compter sur le concours des Nations Unies.

Questions diverses

19. Le secrétariat a été prié de publier, si les ressources le permettent, une ou plusieurs études sur les thèmes suivants :

- *Procédures juridiques et administratives relatives à la régénération des sites pollués*
- examen des procédures appliquées dans les divers États membres.
- *Aperçus sommaires* : 1) sur les priorités à fixer en matière de régénération; 2) sur la pollution transfrontière, notamment en ce qui concerne les polluants organiques persistants; 3) sur l'ensemble des conventions des Nations Unies et d'autres organismes relatives à la régénération des sols.
- *Directives sur les modalités de financement* - quelle est la contribution du propriétaire du site et comment doit-on solliciter les organismes de financement ?
Le document en question devrait comporter un questionnaire type d'une ou deux pages que les propriétaires de sites seront appelés à remplir.

¹ CONSOIL est un Séminaire itinérant sur les sols contaminés qui a lieu tous les deux ans et demi; le septième Séminaire CONSOIL, tenu à Leipzig en septembre 2000, a réuni quelque 800 participants. Si cette périodicité est respectée, le prochain Séminaire CONSOIL devrait se tenir au printemps 2003. De précédents Séminaires CONSOIL ont eu lieu à Édimbourg, Copenhague, Hambourg et Francfort, mais jamais en France.